



ACSALF

Association Canadienne des  
Sociologues et Anthropologues  
de Langue Française

# APPEL À CONTRIBUTIONS

## **COLLOQUE MOBILITÉ(S)**

14 au 17 octobre 2014, Université d'Ottawa

Date limite de soumission des propositions : **15 janvier 2014**

L'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF) organise son colloque général sur le thème des mobilités. Ce colloque sera réalisé en collaboration avec l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). L'invitation s'adresse aux sociologues et anthropologues et à ceux et celles qui partagent leurs perspectives d'enquête et d'analyse. Notre ambition est d'offrir une compréhension plus affinée des phénomènes qui transforment et façonnent les mondes contemporains, tout en explorant de nouvelles avenues en termes de conceptualisation et d'analyse.

## **Modalités de soumission des propositions**

### Communications individuelles

Soumettre un résumé de 250 mots et de trois à cinq mots-clés. Le résumé doit être accompagné du nom de l'auteur, son affiliation (institution et département), son adresse courriel et ses coordonnées postales.

### Ateliers

L'organisateur de l'atelier doit soumettre un résumé de 500 mots, trois à 5 mots-clés, ainsi que les résumés (250 mots) des communications de chacun des participants. Veuillez noter que les ateliers se composent de quatre ou cinq communications, en plus d'un président rapporteur, le cas échéant. Le résumé doit être accompagné du nom de l'organisateur et de ceux des participants, de leurs affiliations (institution et département), de leurs adresses courriel et leurs coordonnées postales.

**Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante : [acsalf@inrs-uqs.quebec.ca](mailto:acsalf@inrs-uqs.quebec.ca)**

## **Conférenciers invités**

- Linda Cardinal, Université d'Ottawa (confirmé)
- Éric Fassin, Université Paris VIII – Saint-Denis-Vincennes (confirmé)
- Denise Helly, INRS – Urbanisation Culture Société (confirmé)
- Achille Mbembe, WISER, University of the Witwatersrand / Duke University (confirmé)
- Salvatore Palidda, Université de Gênes (confirmé)
- Victor Piché, Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public, McGill (confirmé)

## **Comité organisateur**

Linda Cardinal (Université d'Ottawa), Marie-Claude Haince (University of the Witwatersrand) et André Tremblay (Université d'Ottawa)

## **Comité d'orientation**

Gilles Bibeau (Université de Montréal), Paul Brochu (Université de Saint-Boniface), Gabriela Coman (IIAC/LAU, CNRS-EHESS), Linda Cardinal (Université d'Ottawa), Michelle Daveluy (Université Laval), Yara El-Ghadban (Université d'Ottawa), Sylvie Fortin (Université de Montréal), Aude-Claire Fourot (Simon Fraser University), Danielle Gauvreau (Concordia University), Marie-Claude Haince (University of the Witwatersrand), Nathalie Lewis (UQAR), Dominique Morin (Université Laval), Phillip Rousseau (University of California, Irvine), Paul Sabourin (Université de Montréal), Alicia Sliwinski (Wilfrid Laurier University), Marguerite Soulière (Université d'Ottawa), Joseph-Yvon Thériault (UQAM), André Tremblay (Université d'Ottawa)

## **Comité scientifique international**

Rahma Bourqia (Université Mohamed V Agdal Rabat), Christina Constantopoulou (Université Panteion), Marina D'Amato (Università di Roma 3), Alice Delerue Alvim de Matos (Universidade do Minho), Lise Demailly (Université de Lille 1), Éric Fassin (Université Paris VIII – Saint-Denis-Vincennes), Jean-Louis Genard (Université libre de Bruxelles), Nicolas Golovtchenko (Université de Toulouse-Le Mirail), Denise Helly (INRS – Urbanisation Culture Société), Svetla Koleva (Académie Bulgare des Sciences), Jean-Marc Larouche (UQAM), Marie-Nathalie Leblanc (UQAM), Monique Legrand (Université de Nancy 2 – LASTES), Achille Mbembe (WISER, University of the Witwatersrand / Duke University), Deirdre Meintel (Université de Montréal), Imed Melliti (Institut supérieur des sciences humaines de Tunis), Géraldine Mossière (Université de Montréal), Salvatore Palidda (Université de Gênes), Victor Piché (Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public, McGill University), Jean Ruffier (Université Jean Moulin Lyon 3 – IAE), Abdessatar Sahbani (Université de Tunis), Odile Saint-Raymond (Université de Toulouse-Le Mirail), Marc-Henry Soulet (Université de Fribourg), Régine Tchicaya Oboa (Université Marien Ngouabi), Didier Vrancken (Université de Liège)

## Argumentaire

La mobilité – des gens, de l'information, des biens ou encore des capitaux – a atteint des sommets sans précédent au cours des dernières décennies, au point de devenir un style de vie pour certains de nos contemporains. Si le phénomène n'est pas nouveau, il n'en demeure pas moins que la prééminence de l'idée de mobilité comme logique dominante a, quant à elle, gagné beaucoup de terrain à un point où elle en est venue à structurer (aussi bien verticalement qu'horizontalement) les rapports sociaux, culturels, économiques et politiques, tout en engendrant des transformations importantes au sein de nos sociétés à travers les rencontres, contacts, synergies, frictions et fractures qu'elle génère. Elle prolonge à l'échelle transnationale le souci de réguler la circulation des personnes et des biens apparu au XVI<sup>e</sup> siècle dans un espace pré-national.

La mondialisation est bien sûr au cœur des processus de circulation hétérogène en cours. Elle est l'un des principes d'actualisation de la mobilité. Elle repose sur les progrès techniques depuis la caravelle portugaise, le galion espagnol et la canonnière britannique jusqu'à l'aviation moderne et Internet. L'impérialisme et le capitalisme lui ayant donné ses formes sociales, culturelles et politiques concrètes.

Pouvant être entendue comme une certaine forme de problématisation des mondes contemporains, comme un paradigme émergent, mais néanmoins structurant, la mobilité en est effectivement venue à orienter les divers domaines de l'activité humaine, influençant du coup les rapports fondamentaux à l'espace, au temps et au pouvoir en donnant lieu à de nouveaux assemblages ou agencements et en ouvrant toute une série de nouvelles possibilités jusqu'alors impensées.

Au niveau culturel, la mobilité globale dans laquelle nous sommes embarqués exige désormais le partage et l'échange d'informations et de savoirs à un niveau inégalé. D'un côté, l'on assiste à l'émergence de nouveaux circuits de production du savoir qui ne sont plus exclusivement occidentaux, mais qui prennent de nouvelles directions – Sud-Sud, Sud-Est, etc. Ces nouveaux centres de production du savoir provoquent non seulement une transformation et un décloisonnement du langage du savoir, mais aussi un déplacement même de la théorie, un changement épistémologique important, laissant entrevoir des perspectives nouvelles. D'un autre côté, les expressions de formes culturelles historiquement territorialisées sont devenues secondaires au sein même de leurs territoires, au point où l'UNESCO en est venue à proposer une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adoptée en 2005 pour ainsi réguler la « diversité culturelle ». L'institutionnalisation de la diversité culturelle est une tentative supranationale de sauvegarde des spécificités locales dans le système capitaliste globalisé actuel, ce qu'elle propose de faire en inscrivant l'expression de ces spécificités à même la circulation de plus en plus importante de biens culturels. Dans ce contexte, la mobilité devient à la fois menace et opportunité. De même, les minorités sont soumises à bien de nouveaux « grands dérangements » – vagues migratoires, déracinements et pertes de savoirs transmis, fragmentation sociale, déterritorialisation et reterritorialisation éphémère d'enclaves de production de pointe. Confrontées à un tel défi, les minorités linguistiques à l'instar d'autres groupes d'acteurs peuvent adopter des conduites dites de décomposition ou de repli sur soi ou de recomposition, ce qui est convenu d'appeler la *human agency*.

Au niveau social, les chemins de la mobilité sociale et de la mobilité géographique se sont croisés depuis longtemps. Passer de la province à la métropole, des bas-fonds vers les beaux quartiers était un marqueur de la mobilité ascendante. Les migrations inter-régionales et les migrations internes au sein des nations se poursuivent et s'imbriquent à celles de plus grande envergure. Le parcours typique des régions excentrées vers les villes moyennes puis les métropoles nationales se prolonge vers les villes mondiales. De même, aujourd'hui on reconnaît et considère le succès des individus, des sociétés et même des universités par l'étendue de leurs réseaux internationaux. Par exemple, on ne compte plus les organismes établissant des classements internationaux dans les domaines les plus divers, consacrant la possibilité de choisir d'entreprises, d'organisations et de personnes de plus en plus mobiles. Les hiérarchies dessinées par ces classements font

l'objet de stratégies réciproques entre les entités classées et ceux qui circulent entre elles tout en s'inscrivant dans des logiques infranationales, nationales, transnationales et supranationales. En outre, les majorités comme les minorités sont travaillées par le phénomène de la mobilité, tant par les mouvements migratoires de leur population vers l'ailleurs, que comme structure d'accueil des nouveaux arrivants. La mobilité remet en question les frontières géographiques, mais également les frontières sociales marquées notamment par la religion ou l'appartenance ethnique. Les groupes se mélangent et donnent lieu à de nouvelles façons d'agir collectivement, à de nouveaux modes de vivre-ensemble.

Au niveau économique, les effets de cette mobilité se font également sentir à diverses échelles. L'immigration devient un outil essentiel servant à constituer une main-d'œuvre de réserve, prête à être déployée aux quatre coins du pays – voire de la planète – en fonction des besoins et des fluctuations du marché. À une immigration permanente et durable, on privilégie désormais une immigration temporaire; réutilisable et jetable après usage. Au mieux, on parle d'une immigration choisie et profitable et, à l'inverse, pour les populations migrantes, la mobilité peut être vue comme une stratégie de survie économique. De même, on peut penser, plus près de nous, aux politiques de mobilité de la main-d'œuvre que le gouvernement canadien est à mettre en œuvre. En effet, le basculement du pouvoir économique puis politique du centre du pays vers l'Ouest est au cœur de l'émergence de nouvelles réformes qui pousseront les populations de l'Est à sortir de leurs régions. À cet égard, on constate par ailleurs qu'une nouvelle terminologie est apparue pour faire l'étude de ces « franco-mobiles », ces travailleurs francophones contraints de se déplacer en fonction des besoins de l'économie pour pouvoir « survivre ». Cette logique économique est la même ailleurs bien que les structures politiques et sociales ne soient pas aussi centralisées. En Europe, par exemple, la diminution des protections sociales des travailleurs fait partie de toutes les mesures de « redressement économique » imposées dans la zone euro où la circulation des travailleurs est un enjeu. En parallèle, les capacités techniques de circulation des objets et de contrôle des processus de production font éclater les chaînes de valeurs à l'échelle de la planète. Les objets comme les travailleurs ne vont plus seulement du Nord vers le Sud pour les premiers et du Sud vers le Nord pour les seconds. De même, les échanges commerciaux entre les pays du Sud se sont accrus à un rythme plus élevé que ceux Nord-Sud. Pour leur part, les minorités doivent montrer leur valeur ajoutée sinon on leur dira qu'elles n'ont qu'à s'assimiler. C'est une autre forme de mobilité qui s'engage faite de changements culturels, linguistiques et identitaires. Enfin, certains États jouent une partie inverse, lançant leur population à l'échelle du monde pour soutenir une économie nationale vacillante, le cas des aides familiales domestiques philippines est exemplaire. Des pays comme le Liban tirent de leurs travailleurs expatriés une portion importante de leur PIB. La mobilité est donc au cœur des dynamiques économiques contemporaines.

Au niveau politique, la mobilité soulève des problèmes tant sur le plan de la philosophie politique que de la pratique de la démocratie, par exemple. Le rapprochement des peuples les oblige à la fois à trouver un terrain commun de codétermination et de nouvelles formes de vivre-ensemble. La dissociation entre les territoires et les cultures, entre les affiliations et les pratiques provoque bien des tensions au sein du modèle de l'État-nation qui gouverne la souveraineté politique. D'une part, les modèles d'incorporation des immigrants jusqu'alors préconisés par les sociétés occidentales semblent avoir atteint certaines limites; l'on n'a qu'à penser à la crise du multiculturalisme qui secoue bon nombre de pays européens depuis quelques années déjà ou plus près de nous les récents débats sur la place de la religion dans l'espace public au Québec. D'autre part, la figure ambiguë que représentent les réfugiés – de plus en plus nombreux – est d'autant plus problématique qu'ils ne sont pas citoyens de l'État-nation où ils demandent asile, pas plus qu'ils ne sont citoyens de l'État qu'ils ont fui. On les classe souvent selon les causes qui les ont forcés à se déplacer. Pensons aux réfugiés de guerre, que ce soit suite à une conquête, une guerre civile ou un « nettoyage ethnique », ou aux réfugiés climatiques chassés par la famine pour ne nommer que ceux-là. On peut aussi penser à la situation des Premières nations et des autochtones. La conquête occidentale a bouleversé leurs modes de vie et a décimé leurs populations. Ces

exemples nous montrent que les effets de la mobilité engendrent de sérieux défis auxquels les sociétés – au Nord comme au Sud – ont à faire face.

C'est donc dire que la mobilité peut, plus généralement, être considérée comme étant une stratégie – individuelle, collective ou encore étatique – permettant de faire face à toute une série d'enjeux du monde actuel. Plus encore, elle pourrait être comprise comme étant un impératif – Bougez! – impactant les divers domaines de l'agir humain. Elle crée de nouvelles formes de rapports et de possibilités qui ne sont pas exploitées pleinement et qui s'insèrent dans le passage des générations. La mobilité crée des occasions d'enrichissement personnel et collectif. En effet, il s'agit d'un mouvement incessant, sans fin prévisible, s'exprimant au-delà de phénomènes comme la migration, les déplacements ou encore la mobilité sociale. Dans tous les cas, la mobilité travaille, elle structure, elle articule, voire normalise, les rapports, les représentations et les pratiques.

Enfin, bien que la mobilité soit centrale à l'analyse et à la compréhension des phénomènes sociaux et culturels actuels, il reste qu'à y regarder de plus près, la contemporanéité se caractérise également par la restriction de mouvements, la mise à l'écart, l'exclusion et l'enfermement. L'architecture contemporaine des flux migratoires impose par ailleurs une reconfiguration de la mobilité. L'accès à la mobilité est différentiel et produit toute une série d'effets donnant lieu à de nouvelles configurations sociales, culturelles et politiques. En effet, les hommes et les femmes ne vivent pas la mobilité de la même. Parfois ce sont les hommes qui quittent leur famille laissant à leur femme la responsabilité de leurs enfants. Ces dernières doivent composer avec cette nouvelle réalité dans l'espoir d'un revenu ou d'un capital, parfois en vain. D'autres fois, ce sont des femmes qui laissent derrière elles leur mari et leurs enfants pour aller prendre soin des familles des autres – les aides familiales domestiques en sont un bon exemple. Même lorsque toute la famille émigre, la situation des hommes et des femmes est contrastée. Tantôt c'est la pauvreté qui justifie ces déracinements, tantôt les aléas de la carrière des deux membres du couple. Cela sans oublier les trafics humains, notamment des femmes et des enfants, voire des organes, qui remettent en question nos façons d'appréhender l'être humain et sa socialité. Volontaire ou forcée, encouragée ou limitée par l'État, la mobilité dérange.

Cet ensemble de constats nous oblige, par conséquent, à repenser la spatialité et la circulation en d'autres termes, à reconceptualiser des notions telles que la souveraineté, la citoyenneté, l'appartenance, la frontière, la territorialité, etc. L'étude de la mobilité est un champ qui mérite d'être scruté pour en saisir toute la complexité.

## **RÉGION À L'HONNEUR**

Depuis 2008, les colloques de l'ACSALF mettent à l'honneur une région du monde dont les chercheurs sont privilégiés. En 2014, nous profiterons de la collaboration établie avec l'ALSIF pour mettre à l'honneur la francophonie. Cela d'autant plus que l'événement se tient à Ottawa que l'on peut définir comme une ville-frontière à la fois au plan linguistique et culturel.

La francophonie se déploie sur un immense territoire discontinu. Elle désigne à la fois une aire linguistique et une zone d'influence culturelle, politique et économique. En son sein, on peut observer une grande variété de conditions et de problématiques où l'exercice du français joue parfois un rôle déterminant. La francophonie se définit donc autour d'un sentiment d'appartenance au fait français – que ce soit en contexte majoritaire ou minoritaire, par l'utilisation de la langue française dans le domaine culturel ou administratif.

L'hétérogénéité et la discontinuité de la francophonie, voire la pluralité sémantique inhérente à ce terme, représentent un avantage certain pour l'étude d'un phénomène aussi global et différencié que les mobilités contemporaines. Les francophones se trouvent parfois majoritaires et plus souvent minoritaires, membres d'une diversité linguistique et culturelle. Ainsi, les francophones participent aux flux migratoires dans toutes ses

dimensions. Ils sont souvent des hôtes, mais souvent aussi des migrants eux-mêmes. Ils appartiennent à des groupes ethniques et religieux qui les distinguent entre eux, alors que l'héritage culturel francophone les réunit.

### **AXES THÉMATIQUES :**

D'une manière générale, ce colloque cherche à comprendre le rapport que les sociétés contemporaines entretiennent avec la mobilité. Comment contribue-t-elle à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles dynamiques sociales, politiques et culturelles, de même qu'à des transformations sociales et culturelles se répercutant à l'ensemble du corps social?

#### **1. CONCEPTUALISATION DE LA MOBILITÉ**

Définir la mobilité contemporaine est un programme qui dépasse l'étude de ses applications. La multiplicité de ses formes nous a conduits à mettre le titre au pluriel, Mobilités. Ces dernières mettent en jeu des structures sociales et des dynamiques politiques qui trouvaient leur sens dans leur permanence, leur ancrage territorial. Par conséquent, la mobilité nous oblige à repenser des notions fondamentales telles que celles de société, culture, nation, appartenance et frontières. En tant que catégorie analytique, quelles possibilités ouvre-t-elle? Comment nous informe-t-elle sur l'émergence de nouvelles formes sociales, de nouvelles subjectivités? Quels sont les pièges et dérives possibles d'une analyse de la contemporanéité en termes de mobilité? Est-il fertile de penser la mobilité en tant que réseau de possibles inclusions et exclusions pour saisir cet ensemble de relations sociales, culturelles, politiques, économiques et aussi morales? Pour saisir ce phénomène dans toute sa complexité, une réflexion épistémologique autour des méthodes, théories et catégories d'analyse est non seulement nécessaire, mais fondamentale.

#### **2. MOBILITÉ, APPARTENANCES ET LIENS SOCIAUX :**

Le rapport entre le statut de mobilité, le sentiment d'appartenance et les liens sociaux se joue différemment selon que l'on soit mobile ou immobile. Selon que l'on prenne le point de vue de celui qui reste ou de celui qui part. Selon que l'on se situe du point de vue de celui qui arrive ou de celui qui accueille. Le rapport à la mobilité est difficile à appréhender. Comment s'articule la question de l'appartenance? Comment les liens sociaux sont-ils reconfigurés? Comment la mémoire collective est-elle mobilisée dans ce contexte? Quelles formes de solidarités émergent-elles? Comment les nouvelles technologies en viennent-elles à mobiliser de nouvelles formes d'appartenances, de communautés, de citoyennetés? Comment la citoyenneté est-elle redéfinie, notamment à travers l'extra-territorialité caractérisant les diasporas? Qu'en est-il également des minorités nationales ou des minorités linguistiques à qui l'on refuse une reconnaissance sur le plan politique? Tous ces questionnements nous montrent à quel point il devient indispensable de s'attarder aux effets que produit cette mobilité – notamment en termes de rapports, de communautés, d'appartenances, de subjectivités, de parcours, de trajectoires, etc. –, tout en s'intéressant aux paradoxes qu'elle induit et engendre.

#### **3. MOBILITÉ, FRONTIÈRES ET TERRITOIRES :**

La mobilité induit toute une série de changements dans son rapport au territoire, favorisant l'émergence de nouvelles configurations spatiales, de nouveaux aménagements. La mobilité produit et travaille le territoire national, les lieux communs, les espaces de socialisation, donnant lieu à des formes de stratification inédites, à des découpages originaux. La représentation d'un monde globalisé sans frontières tient de moins en moins devant la réalité qui nous entoure, qui elle, est faite de séparation, de divisions, de fragmentations, d'exclusion et, bien sûr, d'inégalités. Pour comprendre la contemporanéité, ses dynamiques, ses contradictions et ses apories, il est essentiel de penser et de repenser la notion de frontière. Souvent arbitraires, changeantes ou soumises à des dominations étrangères, les frontières démarquent néanmoins des enfermements et des échanges. Elles s'inscrivent à l'intérieur des États-nations aussi bien qu'entre eux. Qu'elles soient délocalisées, externalisées, reconfigurées ou intériorisées – donnant lieu à de nouvelles formes de spatialisations –, les frontières préservent l'altérité du même comme elles plongent le même dans l'altérité. Étrangement, on en

réclame l'abolition autant à gauche que chez les tenants du néolibéralisme. En somme, les frontières sont des points de convergence qu'il nous faut interroger et questionner pour comprendre les différentes facettes de la mobilité et ce qu'elle produit.

#### **4. MOBILES/IMMOBILES :**

La situation actuelle a favorisé, en quelque sorte, une stratification qui s'articule autour d'une ligne de partage entre le Nord et le Sud, entre ceux à qui l'on permet de se déplacer et ceux que l'on confine au statisme. Si l'on part du principe que les communautés transnationales sont l'exception plutôt que la norme et que le franchissement des frontières nationales demeure très difficile pour la grande majorité de la population mondiale, la mobilité doit ainsi être comprise comme étant stratifiée et hautement régulée. Il s'agit ainsi d'examiner et d'identifier la manière dont le transnationalisme est produit. Le rapport entre les mobiles et les immobiles serait-il la nouvelle forme des rapports de classe? N'existe-t-il pas toute une catégorie de perdants de la mobilité? Penser le moment où la différence se renforce, où les structures de pouvoir sont mises à nue, est l'une des avenues permettant de dévoiler ce partage entre mobiles et immobiles.

#### **5. MOBILITÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Les technologies ont toujours été une composante centrale de la mobilité humaine. Toutefois, cette dernière prend désormais une tournure inattendue avec les progrès des nouvelles technologies de la communication. Les flux informationnels, financiers, culturels et idéels y trouvent une mobilité et une capacité de mobilisation qui, combinés aux mouvements réels des populations et des groupes sociaux, façonnent puissamment les sociétés et leurs représentations, ouvrant un monde de possibles. Les questions des frontières et des appartenances se jouent différemment maintenant que la coupure symbolique n'est plus une conséquence inaliénable de la mobilité spatiale. À la dématérialisation et à l'ubiquité s'ajoutent une immédiateté, un présentisme envahissant. Une mobilité immobile, sans espace ni temps. Celle des pilotes de drones qui ne volent jamais. Celle aussi de toutes ces communautés virtuelles qui se déploient sans bouger. Celle des capitaux qui font d'une petite île de l'Atlantique le deuxième investisseur en Chine. On peut voir cette dimension comme transversale aux quatre autres, une composante qui permet de saisir une myriade de potentialités souvent imperceptibles.

**Date limite de soumission des propositions : 15 janvier 2014**